L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 17 FEVRIER 1881. 54me Année.

DUFOUR & LIBBY,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 17 FEVRIER 1871.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par D. R. Murphy, encanteur, sur la Levée, devant la rue Lafayette—Midi.

Mais. Mais. Mais. — Voyez l'annonce d'encan de D. R. Murphy, encanteur.

Le droit de frauder.

Une bien curieuse controverse vient de s'élever entre le ministre des finances Sherman et le coterie d'importateurs de sucre qui, depuis des années, n'est ingénieé à importer des sucres en fraude des droits du Trésor, et au grand préjudice des producteurs de sucre dans l'Etats-Unis et des importateurs honnêtes. On sait en quoi consiste le plus généralement la fraude. Le tarif indique comme base de la perception des droits la couleur type des sucres dits "Dutch Standard". La couleur seule n'est assurément pas la mesure exacte du degré de matière saccharine contenue dans les sucres, mais dans l'état de la science à l'époque où a été adopté le tarif, c'était le moyen le plus pratique de classer les sucres au moins en ce qui concernait la perception des droits. En tout cas, c'était ce que prescrivait la loi, et si la règle eût été appliquée d'après la couleur *naturelle* des sucres importés, personne n'eût eu le droit de se plaindre, ni le Trésor, ni les producteurs.

Mais tant qu'il y aura des douanes il y aura des fraudeurs. Voler le fisc pour les gens à conscience facile, ce n'est pas voler. Il s'est donc trouvé un certain nombre d'importateurs qui ont imaginé de donner à des sucres de qualité supérieure la couleur brune qui n'appartient qu'aux sucres inférieurs contenant beaucoup de mélasse, de façon à ne payer que les droits d'importation les plus bas au lieu de droits plus élevés. Les procédés pour cette coloration artificielle ont été perfectionnés grâce au secours de la chimie, et la fraude a pu se pratiquer sur une grande échelle pendant plusieurs années; les employés de la douane n'y voyant que du feu. La plus grande partie des sucres ainsi importés en fraude venaient de Demerara. A beau mentir qui vient de loin.

L'attention de M. Sherman ayant été éveillée sur ces fraudes qui font un tort à Trésor plus mal de millions de dollars, il en fit rechercher l'origine et acquit bientôt la preuve des pratiques employées pour la coloration artificielle des sucres. De nombreuses saisies furent opérées et il y eut plusieurs procès dont nous ne rappellerons pas les péripéties diverses.

Voyant que les saisies ne suffisaient pas pour décourager les fraudeurs, le ministre lança à la date du 2 septembre 1879, un ordre qui contient des règlements nouveaux pour la perception des droits sur les sucres. Dans cet ordre il est dit que "tout moyen employé pour altérer la couleur du sucre pendant ou après la fabrication est une fraude contre le trésor". L'application du nouveau règlement ayant mis fin à une source illicite de profits qui avait enrichi un grand nombre d'importateurs, a excité naturellement une vive irritation. La coterie a été assez puissante pour intéresser la Chambre de commerce de New-York à sa cause et celle-ci ayant réclamé contre le règlement, une correspondance a été échangée à ce sujet entre la Chambre et M. Sherman. Ce dernier a maintenu avec fermeté la position prise par lui et le droit du gouvernement à se prémunir contre la fraude par les moyens en son pouvoir, c'est-à-dire à contrôler à l'aide du polariscope ou d'autres procédés scientifiques la qualité des sucres et à ne plus s'en rapporter uniquement à l'indication de la couleur.

La réponse en date du 12 courant du Secrétaire du Trésor à la lettre de la Chambre de commerce du 7 février, ayant désappointé les fraudeurs, ceux-ci ont tenu le 14 un grand meeting d'indignation, dans lequel ils ont adopté des résolutions de protestation qui forment le bouquet de cette controverse. Le raisonnement de ces braves gens qu'on veut empêcher de s'enrichir en faisant voir des sucres de toutes les couleurs à la Douane, est celui-ci.

Dans les jugements rendus sur les saisies opérées, ils ont découvert cette affirmation que "le fabricant étranger a le droit de faire du sucre de la couleur qui lui plaît". Certainement, nul ne peut contredire une pareille proposition d'une façon absolue. En général, les industriels paient leur marchandise. S'il ne s'agissait que de la vente du produit, un fabricant de sucre chercherait plutôt à rendre blanc son sucre brun afin de le vendre plus cher, qu'à rendre brun un sucre blanc, ce qui lui donne l'apparence d'un sucre inférieur. Mais enfin disent ces honnêtes importateurs, c'est l'affaire du fabricant et s'il lui plaît de donner à un sucre valant quatre ou six sous la livre l'aspect d'un sucre ne valant que deux sous, personne n'a rien à y voir, la loi ne le défend pas.

Le raisonnement est plus spécieux que fondé, mais où le raisonnement devient tout-à-fait faux, c'est quand, poursuivant leur argumentation sophistique, les auteurs de la protestation ajoutent: les fabricants ayant le droit de colorer leur sucre, la Douane ne doit percevoir les droits qu'en ayant égard à la couleur dite "Dutch Standard," parce que tels sont les termes de la loi, parce que cette phrase du tarif lie le gouvernement comme l'importateur et parce que le Secrétaire du Trésor n'a pas le droit de substituer à la classification d'après la couleur "Dutch Standard" un autre moyen de classification. Cela revient à dire que le gouvernement n'a pas le droit d'empêcher la fraude et qu'il doit s'en tenir à la lettre de la loi qui protège un subterfuge.

Rien n'est plus faux suivant nous qu'un pareil raisonnement et il faut un singulier cynisme pour oser le tenir. Il est bien évident, en effet, que la loi en prescrivant de classer les sucres suivant leur couleur, n'a entendu parler que de leur couleur naturelle qui est une indication approximative du degré de matière saccharine qu'ils contiennent. L'altération de cette couleur ne peut avoir et n'a jamais eu d'autre objet que de frauder la douane, en faisant passer les sucres fins sinon colorés en bruns pour des sucres de la plus basse qualité, et forcer à ne payer que des droits moins élevés. Les sucres ainsi importés sont ensuite vendus au prix de leur qualité réelle à des raffineurs qui savent à quoi s'en tenir sur la coloration. Le loi ne distingue pas expressément entre la couleur naturelle et la couleur artificielle, mais la distinction est implicitement contenue dans l'expression "Dutch Standard color." En langage scientifique comme en langage commercial jamais cette expression ne s'est entendue que de la couleur NATURELLE des sucres qui a servi de base à cette classification pour indiquer le degré de richesse des sucres. Elle ne saurait s'appliquer à une coloration artificielle destinée à tromper l'œil et à donner une fausse idée de la qualité du sucre. Les fermes mêmes de la loi "Dutch standard color" excluent toute autre idée que celle de la couleur naturelle. Le Secrétaire du Trésor a donc de son côté l'esprit et la lettre de la loi, le sens commun en même temps que l'honnêteté. Quant aux auteurs de la protestation, ils n'espèrent en légaliser sous un sophisme, dont la pauvreté est apparente, leur vilaine intention de continuer à frauder le Trésor et à nuire aux producteurs de sucre indigènes et aux importateurs de bonne foi. Leur aphorisme "il n'y a pas de droit contre la fraude" ne prévaudra pas nous l'espérons bien, et il recevra l'accueil qu'il mérite de la part du gouvernement et des membres du Congrès, auxquels copie des protestations a été adressée, comme s'il s'agissait de la plus légitime des réclamations.

Une variante à l'amiral Suisse.

—Un lecteur ayant lu dans l'ABEILLE du 15 courant que la barque Grad Canal était partie pour Genève, a l'indiscrétion de nous demander par où cette barque peut bien passer pour arriver à Genève. Parbleu, ami lecteur, par la passe de l'amiral suisse. Cependant, nous avons quelque idée qu'elle fera escale à Gênes et qu'elle n'ira pas plus loin à cause des glaces. En attendant, nous soggegeons aux typos à ne plus traduire Genoa par Genève, ce qui leur est arrivé déjà deux ou trois fois—le gaz est si mauvais à deux heures du matin.

OPERA FRANÇAIS.

Le grand opéra donné en matinée, continue d'attirer la foule. Hier, une salle très bien garnie, assistait à la représentation de la *Juive*, et applaudissait les artistes avec autant d'ardeur qu'au commencement de la campagne. La Nouvelle-Orléans aime décidément l'art lyrique, et il semble qu'elle tienne plus que jamais à le prouver. Nous voudrions bien avoir quelle est la ville des Etats-Unis, où, après trois mois de représentations presque quotidiennes, on trouverait encore un public assez nombreux pour remplir une salle comme celle de notre Opéra.

Nous l'avons dit bien des fois, mais ne craignons pas de le répéter: un grand centre peut en même temps être commercial et artistique; c'est un préjugé déplorable de croire que les affaires excluent le culte des plaisirs intellectuels. Les villes de l'Italie et de la Hollande, telles que Venise, Gênes, Florence, Amsterdam, Anvers, La Haye, prouvent surabondamment que l'on peut s'enrichir dans le négoce, sans rester indifférent à la littérature, à la musique, à la peinture et à l'architecture.

Les hommes les plus opulents des villes que nous venons de nommer, se sont toujours fait un point d'honneur de protéger les lettres, l'art et la science; et si leurs noms ont passé à la postérité, ce n'est pas parce qu'ils étaient plusieurs fois millionnaires, mais bien parce qu'ils s'étaient constitués les soutiens des travailleurs qui consacraient leurs temps à rehausser et à embellir la vie de leurs contemporains, par les productions de l'art et les découvertes de la science.

Réjouissons-nous donc de voir la Nouvelle-Orléans donner des preuves si éclatantes de son amour pour l'art musical. Les succès de M. De Beauplan retentissent déjà dans la presse parisienne; ils ont des échos dans les journaux de toutes les grandes capitales de l'Europe. Le temps est plus proche peut-être qu'on ne croit, où les plus célèbres artistes, au delà de l'Atlantique, aspireront à faire apprécier leur talent à la Nouvelle-Orléans.

A. M.

THEATRE DU GRAND OPERA.—"Rosedale", cette jolie comédie faisait hier, les délices de la troisième soirée de l'engagement de M. Lawrence Barrett à ce théâtre. Par une brillante assemblée, Barrett, dans le rôle d'Eliot Gray, s'est fait applaudir; il a joué avec sa verve accoutumée et a affermi cette opinion que nous avons donnée depuis longtemps et que nous ne nous lassons pas de seuls à exprimer: que "Rosedale" est assurément la meilleure pièce du répertoire du grand acteur, celle du moins qui convient le mieux à son talent original qui compte bien des admirateurs à la Nouvelle-Orléans. M. Barrett a pour le seconder une troupe excellente dans ses détails comme dans son ensemble. Chaque acteur et chaque actrice tient son emploi et mérite tout compliment banal, s'il nous était permis de donner l'extension voulue à ces rendu-comptes de la représentation de "Rosedale." Pour ce soir, l'affiche porte "Richelieu", une des pièces qui ont puissamment contribué à la célébrité acquise par Barrett.

ACADEMIE DE MUSIQUE. — La foule qui se presse à ce théâtre est si grande que l'acteur Emmet aura amplement regagné dans les accidents de voyage lui ayant fait perdre. Le mélodrame de "Fritz en Irlande" où il joue le rôle qui est le titre de la pièce a été pour lui jusqu'ici l'occasion de très brillants succès, auxquels ne se termineront qu'avec son engagement de la semaine. Dimanche prochain, nous aurons à l'Académie de Musique le grand tragédien McCullough.

THEATRE ST-CHARLES. — Paulding poursuit le cours de ses représentations et la matinée d'hier a été fort courue. Il jouera encore ce soir le "Love of his Life", mais demain cette pièce cèdera la place à Hamlet, chef-d'œuvre de Shakespeare, dimanche prochain, 20 du courant, Milton Nobles fera son début sur les planches du Vieux Drury.

CIRQUE, MUSEE ET MENAGERIE. — Dimanche prochain, 20 février, nous aurons enfin la place Congo la grande exhibition du cel. Dan Rice, y compris son cirque et sa ménagerie. Il y avait deux ans que le fameux colonel n'était pas venu nous rendre visite, mais nous n'aurons rien perdu pour attendre. C'est lui qui remplira le rôle de clown et de farceur Shakespearien. Il s'en acquitte, dit-on, à merveille et la troupe qui l'accompagne se compose d'artistes de premier classe. Une grande matinée sera donnée tous les jours à midi. Les représentations de ce soir commenceront à 7 heures et demie. Ce cirque sera, sans aucun doute, un grand sujet de récréation et de divertissement pour la population fort nombreuse du quartier Trémé.

—Les nombreux amis de M. Edouard Dijan apprendront avec un vif plaisir qu'il a renoué ses relations avec la maison Philippe Werlein, et les affaires de celle-ci reconstituent la nouvelle année sur un pied aussi vif que leurs compeers. Nous avons déjà jeudi dernier témoigné qui, si souvent, a fait leurs délices. Possédant à un degré indéniable comme M. Dijan pour faire valoir les qualités et les avantages de ces magnifiques pianos Chickering dont il est un des plus forts connaisseurs, qui a vu la maison Werlein et dont elle ne se fait trop de silicier. Il est bon de prononcer à la Nouvelle-Orléans qui n'aient entendu, par exemple, le "Chickeringhouse" la "Parmentier" et la "Francis Value", tenir égards, valses par toutes les forces de la compétition de M. Dijan. Modeste comme l'est d'ailleurs toute notre bonne amie dames, tout génie, M. Dijan refuse de croire absolu les plaisanteries nécessaires qu'il a composées pour gêne et qu'il se contente d'exécuter comme des timbales sans valeur.

Consultations, homœopathie.—Par suite d'arrangements consentis avec la veuve du docteur A. Dupaquier, le docteur Mercier a été appelé à prendre la succession de ce dernier dans ses détails comme dans son ensemble. Chaque spécialité y tient convenablement son emploi et mérite tout autant qu'un compliment banal, s'il nous était permis de donner l'extension voulue à ces rendu-comptes de la représentation de "Rosedale." Pour ce soir, l'affiche porte "Richelieu", une des pièces qui ont puissamment contribué à la célébrité acquise par Barrett.

—Les nombreux amis de M. Edouard Dijan apprendront avec un vif plaisir qu'il a renoué ses relations avec la maison Philippe Werlein, et les affaires de celle-ci reconstituent la nouvelle année sur un pied aussi vif que leurs compeers. Nous avons déjà jeudi dernier témoigné qui, si souvent, a fait leurs délices. Possédant à un degré indéniable comme M. Dijan pour faire valoir les qualités et les avantages de ces magnifiques pianos Chickering dont il est un des plus forts connaisseurs, qui a vu la maison Werlein et dont elle ne se fait trop de silicier. Il est bon de prononcer à la Nouvelle-Orléans qui n'aient entendu, par exemple, le "Chickeringhouse" la "Parmentier" et la "Francis Value", tenir égards, valses par toutes les forces de la compétition de M. Dijan. Modeste comme l'est d'ailleurs toute notre bonne amie dames, tout génie, M. Dijan refuse de croire absolu les plaisanteries nécessaires qu'il a composées pour gêne et qu'il se contente d'exécuter comme des timbales sans valeur.

Consultations, homœopathie.—Par suite d'arrangements consentis avec la veuve du docteur A. Dupaquier, le docteur Mercier a été appelé à prendre la succession de ce dernier dans ses détails comme dans son ensemble. Chaque spécialité y tient convenablement son emploi et mérite tout autant qu'un compliment banal, s'il nous était permis de donner l'extension voulue à ces rendu-comptes de la représentation de "Rosedale." Pour ce soir, l'affiche porte "Richelieu", une des pièces qui ont puissamment contribué à la célébrité acquise par Barrett.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

L'attitude contre M. Gambetta

Londres, 10 février.—On télégraphie de Berlin à la Pall Mall Gazette: "Les attaques de la Gazette de l'Allemagne du Nord contre M. Gambetta et les efforts pour démontrer l'existence d'un parti de la guerre en France ont, pense-t-on, pour but d'amener le Landtag à voter l'achat du chemin de fer stratégique du Rhin.

Le correspondant berlinois du Times fait suivre des commentaires suivants un article dans lequel la Gazette de l'Allemagne du Nord attaque M. Gambetta et accuse de vouloir engager la France dans une politique de revanche: "Bien que la défiance avec laquelle l'Allemagne regarde la France ne semble pas très fondée, elle pourra influer sur les relations dans le concert européen."

Baisse du crédit lyonnais.

Paris, 10 février.—Les commentaires vont leur train au sujet de la baisse de 95 francs qui s'est produite hier sur les actions du Crédit lyonnais. Cette grande Compagnie financière avait annoncé l'intention d'émettre prochainement de nouvelles actions; de plus, elle avait dépensé dernièrement des sommes importantes pour faire rebâtir et agrandir son hôtel et ses bureaux. J'apprends que le clergé catholique retire les dépôts considérables d'argent qu'il avait confiés au Crédit lyonnais pour les placer à l'Anglo Universal Bank, connue ici sous le nom de Banque des prêtres.

La loi sur le divorce.

Les débats relatifs à la loi sur le divorce ont été des plus ennuyeux. Après deux assez pauvres discours de MM. Cazot et Brisson, le projet présenté à la chambre a été, comme on le sait, repoussé par 261 voix contre 225. M. Cazot a proposé une lutte prolongée en déclarant que les hommes n'ont que faire de divorce puisqu'ils ont *de facto* la liberté dans le mariage.

Le nouveau ministère espagnol.

Londres, 10 février—A la séance de ce soir M. Sagasta, le nouveau premier ministre, en annonçant la formation du cabinet, a déclaré que le ministre suivrait les principes appuyés par les différentes parties de l'opposition.

Avant de donner sa démission M. Elduayen, ancien ministre des affaires étrangères, a ratifié les traités de commerce avec le Paraguay, la Colombie et le Vénézuela.

Une dépêche de Madrid au *Standard* dit: M. Mazo sera nommé ambassadeur en Angleterre, le duc de Fernan Nunez en France et le marquis de Bedmar en Italie. *La Nacional* a reçu une autre dépêche qui annonce que la composition du nouveau cabinet a causé généralement une impression favorable. Les fonds se sont relevés rapidement. Les découragés et les libéraux avancés se tiennent tranquilles dans l'idée que leurs manifestations tant qu'elles ne dépasseront pas la légalité seront tolérées et l'agitation ultramontaine ne s'écarte pas des bornes de la prudence.

Le correspondant du *News* à Paris dit que le marquis de Moline en apprenant la crise ministérielle, a immédiatement donné sa démission d'ambassadeur à Paris.

Un décret royal dissolvant les cortès a été lu à la séance de ce jour.

Bon de supérieur comme soulier d'école. — Black Creek.

Le Canal de Panama.

Le premier coup de pioche.

Nous lisons dans le *Bulletin du Canal-Interocéanique*:

Le 10 décembre, la souscription était close, apportant plus du double du capital demandé. On pouvait croire avec raison que le travail compliqué de recueillir les souscriptions, affluant de toutes les parties du monde, d'opérer la répartition, de prendre les mesures en vue de réunir les assemblées générales constitutives, pour une affaire qui compte une masse d'actionnaires telle qu'on n'en a jamais vu dans aucune société, soit plus de cent mille, suffirait à absorber le temps et les forces de M. de Lesseps et de ses collaborateurs. Mais non, toutes les études étaient si bien préparées, qu'au lendemain de la souscription le personnel nécessaire aux travaux préparatoires était organisé pour les différents services, le programme d'attaque défini, les instructions données, les commandes les plus urgentes faites en Europe et aux Etats-Unis; et, dès le 5 janvier, moins d'un mois après l'émission, se dirigeait vers l'isthme américain la première expédition.

Dans les entreprises de chemins de fer, de canaux et d'autres travaux publics, quand le capital est constitué, de longs mois s'écoulent avant la mise en train; et cela le plus souvent au milieu de pays où les ressources sont à portée et nombreuses. Ici où il faut agir à distance, vingt-cinq jours ont suffi à organiser le départ avec le personnel et le matériel utiles. MM. Couvreux et Hersent, qui nous ont habitués à d'heureuses surprises, aussi bien à Anvers que dans les beaux travaux exécutés à Toulon, Brest, Cherbourg, se sont encore surpassés en ce cas, et leur activité nous montre ce que l'on peut atteindre d'eux et combien on doit compter sur la durée qu'ils ont fixée pour l'exécution du canal.

Ne voulant rien négliger de ce qui peut développer le plus rapidement possible la prospérité de la Compagnie du Canal de Panama, M. de Lesseps a joint au personnel technique un service des domaines, chargé de faire le meilleur choix des cinq cent mille hectares de terres, avec les mines qu'elle contiennent, octroyées par la loi de concession.

Ce service est dirigé par un habitant de Maurice (ancienne Ile de France), M. Hirel, longtemps placé à la tête d'importantes exploitations coloniales, et qui connaît donc très bien la valeur des terres intertropicales. Il emmène avec lui un personnel accoutumé aux pays tropicaux.

A la tête des services de la Compagnie à Panama est l'agent supérieur, M. Reclus, dont le nom est bien connu, officier de marine des plus distingués, qui remplissait les fonctions d'officier d'ordonnance auprès du ministre de la marine; il a quitté ce poste important pour se consacrer à l'œuvre du canal, qu'il connaît sous toutes ses faces, car il a été l'infatigable compagnon de M. Wyse, dont la voiture de exploration qui ont successivement étudié la question du canal au Darien et à Panama. Aussi est-ce que le fameux colonel n'était pas venu nous rendre visite, mais nous n'aurons rien perdu pour attendre. C'est lui qui remplira le rôle de clown et de farceur Shakespearien. Il s'en acquitte, dit-on, à merveille et la troupe qui l'accompagne se compose d'artistes de premier classe. Une grande matinée sera donnée tous les jours à midi. Les représentations de ce soir commenceront à 7 heures et demie. Ce cirque sera, sans aucun doute, un grand sujet de récréation et de divertissement pour la population fort nombreuse du quartier Trémé.

Le tout sur le divorce.

Les débats relatifs à la loi sur le divorce ont été des plus ennuyeux. Après deux assez pauvres discours de MM. Cazot et Brisson, le projet présenté à la chambre a été, comme on le sait, repoussé par 261 voix contre 225. M. Cazot a proposé une lutte prolongée en déclarant que les hommes n'ont que faire de divorce puisqu'ils ont *de facto* la liberté dans le mariage.

Le nouveau ministère espagnol.

Londres, 10 février—A la séance de ce soir M. Sagasta, le nouveau premier ministre, en annonçant la formation du cabinet, a déclaré que le ministre suivrait les principes appuyés par les différentes parties de l'opposition.

Avant de donner sa démission M. Elduayen, ancien ministre des affaires étrangères, a ratifié les traités de commerce avec le Paraguay, la Colombie et le Vénézuela.

Une dépêche de Madrid au *Standard* dit: M. Mazo sera nommé ambassadeur en Angleterre, le duc de Fernan Nunez en France et le marquis de Bedmar en Italie. *La Nacional* a reçu une autre dépêche qui annonce que la composition du nouveau cabinet a causé généralement une impression favorable. Les fonds se sont relevés rapidement. Les découragés et les libéraux avancés se tiennent tranquilles dans l'idée que leurs manifestations tant qu'elles ne dépasseront pas la légalité seront tolérées et l'agitation ultramontaine ne s'écarte pas des bornes de la prudence.

Le correspondant du *News* à Paris dit que le marquis de Moline en apprenant la crise ministérielle, a immédiatement donné sa démission d'ambassadeur à Paris.

Un décret royal dissolvant les cortès a été lu à la séance de ce jour.

Bon de supérieur comme soulier d'école. — Black Creek.

Le Canal de Panama.

Le premier coup de pioche.

Interocéanique:

Le 10 décembre, la souscription était close, apportant plus du double du capital demandé. On pouvait croire avec raison que le travail compliqué de recueillir les souscriptions, affluant de toutes les parties du monde, d'opérer la répartition, de prendre les mesures en vue de réunir les assemblées générales constitutives, pour une affaire qui compte une masse d'actionnaires telle qu'on n'en a jamais vu dans aucune société, soit plus de cent mille, suffirait à absorber le temps et les forces de M. de Lesseps et de ses collaborateurs. Mais non, toutes les études étaient si bien préparées, qu'au lendemain de la souscription le personnel nécessaire aux travaux préparatoires était organisé pour les différents services, le programme d'attaque défini, les instructions données, les commandes les plus urgentes faites en Europe et aux Etats-Unis; et, dès le 5 janvier, moins d'un mois après l'émission, se dirigeait vers l'isthme américain la première expédition.

Dans les entreprises de chemins de fer, de canaux et d'autres travaux publics, quand le capital est constitué, de longs mois s'écoulent avant la mise en train; et cela le plus souvent au milieu de pays où les ressources sont à portée et nombreuses. Ici où il faut agir à distance, vingt-cinq jours ont suffi à organiser le départ avec le personnel et le matériel utiles. MM. Couvreux et Hersent, qui nous ont habitués à d'heureuses surprises, aussi bien à Anvers que dans les beaux travaux exécutés à Toulon, Brest, Cherbourg, se sont encore surpassés en ce cas, et leur activité nous montre ce que l'on peut atteindre d'eux et combien on doit compter sur la durée qu'ils ont fixée pour l'exécution du canal.

Ne voulant rien négliger de ce qui peut développer le plus rapidement possible la prospérité de la Compagnie du Canal de Panama, M. de Lesseps a joint au personnel technique un service des domaines, chargé de faire le meilleur choix des cinq cent mille hectares de terres, avec les mines qu'elle contiennent, octroyées par la loi de concession.

Ce service est dirigé par un habitant de Maurice (ancienne Ile de France), M. Hirel, longtemps placé à la tête d'importantes exploitations coloniales, et qui connaît donc très bien la valeur des terres intertropicales. Il emmène avec lui un personnel accoutumé aux pays tropicaux.

A la tête des services de la Compagnie à Panama est l'agent supérieur, M. Reclus, dont le nom est bien connu, officier de marine des plus distingués, qui remplissait les fonctions d'officier d'ordonnance auprès du ministre de la marine; il a quitté ce poste important pour se consacrer à l'œuvre du canal, qu'il connaît sous toutes ses faces, car il a été l'infatigable compagnon de M. Wyse, dont la voiture de exploration qui ont successivement étudié la question du canal au Darien et à Panama. Aussi est-ce que le fameux colonel n'était pas venu nous rendre visite, mais nous n'aurons rien perdu pour attendre. C'est lui qui remplira le rôle de clown et de farceur Shakespearien. Il s'en acquitte, dit-on, à merveille et la troupe qui l'accompagne se compose d'artistes de premier classe. Une grande matinée sera donnée tous les jours à midi. Les représentations de ce soir commenceront à 7 heures et demie. Ce cirque sera, sans aucun doute, un grand sujet de récréation et de divertissement pour la population fort nombreuse du quartier Trémé.

—Les nombreux amis de M. Edouard Dijan apprendront avec un vif plaisir qu'il a renoué ses relations avec la maison Philippe Werlein, et les affaires de celle-ci reconstituent la nouvelle année sur un pied aussi vif que leurs compeers. Nous avons déjà jeudi dernier témoigné qui, si souvent, a fait leurs délices. Possédant à un degré indéniable comme M. Dijan pour faire valoir les qualités et les avantages de ces magnifiques pianos Chickering dont il est un des plus forts connaisseurs, qui a vu la maison Werlein et dont elle ne se fait trop de silicier. Il est bon de prononcer à la Nouvelle-Orléans qui n'aient entendu, par exemple, le "Chickeringhouse" la "Parmentier" et la "Francis Value", tenir égards, valses par toutes les forces de la compétition de M. Dijan. Modeste comme l'est d'ailleurs toute notre bonne amie dames, tout génie, M. Dijan refuse de croire absolu les plaisanteries nécessaires qu'il a composées pour gêne et qu'il se contente d'exécuter comme des timbales sans valeur.

Consultations, homœopathie.—Par suite d'arrangements consentis avec la veuve du docteur A. Dupaquier, le docteur Mercier a été appelé à prendre la succession de ce dernier dans ses détails comme dans son ensemble. Chaque spécialité y tient convenablement son emploi et mérite tout autant qu'un compliment banal, s'il nous était permis de donner l'extension voulue à ces rendu-comptes de la représentation de "Rosedale." Pour ce soir, l'affiche porte "Richelieu", une des pièces qui ont puissamment contribué à la célébrité acquise par Barrett.

Sonderegger [Conrad], dominateur;
Parent, chef de campement;
Meuniot, [G. F.] pioneur;
Brocard [A.], pointeur.

Douzième brigade:

MM. Morel, chef;
Fontan [Louis], sous-chef;
Van-de-Putte, conducteur;
Martel [Alexandre], chef de campement;
Marolle [Charles], pioneur;
Amire [Lucien], pointeur;
Dashes, charpentier.

Service du Domaine:

MM. Harel, agent;
Carcenac, attaché;
Hubert-Delisle; attaché.

Service de Santé:

M. Pidoux.

Le service de santé sera prochainement complété. Les paquebots des 25 janvier et 6 février ont ramené M. Companyo, médecin en chef, et d'autres médecins. Disons aussi que, à Panama, existent des hôpitaux très bien organisés.

—Nous avons reçu la dépêche suivante par le câble:

Londres, 10 février—On télégraphie de Paris au Times: "M. de Lesseps a reçu de Panama une dépêche annonçant le commencement des travaux du Canal."

Black Creeks.—75 caisses arrivées cette semaine à l'Ecole Rouge.

CUBA.

On télégraphie de la Havane que l'élection de deux députés de la province aux Cortès a eu lieu le 6. Elle a provoqué un vif intérêt. La candidat libéral était M. José Antonio Cortina; les conservateurs avaient deux candidats: MM. Ramon de Armas et Francisco de Armas. Les deux élus ont été MM. J. A. Cortina et Ramon de Armas y Sanz. Les chiffres de quelques sections de la province sont encore inconnus mais ne peuvent changer le résultat donné ci-dessus.

On écrit de Madrid que les députés des Antilles se préparent dans la session actuelle des Cortès à renouveler les réclamations que l'opinion aux colonies impose à ses représentants. Dans la question sociale, les députés de Cuba révèleront les imperfections de la très lente abolition de l'esclavage votée en 1880 et qui ne satisfait pas plus les esclaves que les planteurs. Dans l'ordre économique, MM. Labra, Daban, Leal, Portuondo réclameront la suppression des droits d'exportation et la diminution des droits d'importation, surtout sur les produits alimentaires.

Ils insisteront sur l'urgence qu'il y a à se concilier les Etats Unis par une réforme des tarifs coloniaux et par la modification du droit différentiel de pavillon selon les promesses du discours du trône. Ils demanderont une réforme de l'assiette des impôts et une plus large décentralisation qui permette enfin aux créoles d'avoir part à la direction dans une administration coloniale dont on en Espagne même on reconnaît les abus criants.

Un masque, frac, à chaque enfant, à l'Hôtel Rouge.

Condamnation du vitrioleur des Variétés.

L'affaire du café des Variétés vient d'être jugée par la cour d'assises de la Seine. Il s'agit de cet employé de commerce nommé Jules Lannois, qui lança du vitriol à la figure d'une jeune fille de dix-sept ans, sa maîtresse.

L'accusé a trente-quatre ans: il en a passé une partie dans les prisons.

Condamné douze fois, il était sorti en dernier lieu de Clairvaux, où il avait fait quatre années de prison pour vol.

D'après l'accusation, Isabelle Dubois, la victime, était forcée pour faire vivre Lannois de se livrer à la prostitution. Fatiguée de cette honteuse situation, la jeune fille quitta Lannois et alla demeurer rue Maubeuge. Celui-ci chercha à la ramener à lui. Après plusieurs tentatives inutiles, Lannois résolut le 31 août d'exécuter les projets de vengeance qu'il avait méditée.

Isabelle Dubois venait de descendre de voiture, devant le théâtre des Variétés, où elle se rendait, elle avait eu à peine le temps de faire quelques pas sur le trottoir, que l'accusé, venant vivement à elle, lui lança à la face le contenu d'une fiole pleine d'acide sulfurique. Isabelle Dubois poussa un cri et s'affaissa sur le trottoir. Les soins qui lui furent immédiatement prodigués demeurèrent impuissants, l'acide agait pénétré dans les yeux.

L'état de la victime, d'abord très grave, s'est par la suite un peu amélioré, mais elle a perdu l'usage de l'œil droit; quant à l'œil gauche, il est sérieusement compromis.

L'accusé avoue son crime; il avoue également qu'il l'a préméditié, car c'est le 30 août qu'il a acheté le liquide corrosif, dont il devait se servir le lendemain.

Devant le jury, Lannois, qui s'est dit courtier en marchandises, mais il n'a pu produire une seule facture. Les douze condamnations qui l'ont frappé étaient motivées par les délits d'escroquerie, de vol, de filouterie, de vagabondage, de coups et de blessures, de violences et d'outrages envers les agents. Il a même une fois pris le nom de son frère pour tromper la justice, et sous ce nom il a subi une condamnation.

Loin d'avoir vécu de la prostitution de la jeune fille, il prétend l'avoir habillée des pieds à la tête et lui avoir fourni tout ce qui lui était nécessaire.

Mais Isabelle Dubois, entendue comme témoin, a dit le contraire. Il l'a forcée, pour avoir des ressources, à faire ce triste commerce. Cela a duré un mois.

"Quand je lui ai dit que j'allais le quitter, déclare la jeune fille, il m'a menacée de me tuer, dans une lettre que j'ai remise à M. le commissaire de police. Il a tellement insisté pour entrer chez moi qu'il a fallu le faire arrêter. Lorsque je suis montée en voiture le 31 août au soir avec M. Duvernois, j'ai remarqué Lannois devant la maison; je me suis aperçue qu'elle nous suivait; j'ai voulu descendre, M. Duvernois m'en a empêchée; j'avais le pressentiment de ce qui allait arriver. En descendant de voiture aux Variétés, j'ai reçu le liquide en pleine figure; j'ai trouvé, et en recevant je suis tombée."

Le témoin verse des larmes. Les traces de brûlure que portait son visage ont à peu près disparu; mais l'œil droit est perdu et son orbite est tellement creusé qu'il serait impossible de remplacer la cavité par un œil de cristal.

Lannois a été condamné à quinze ans de travaux forcés.

Notice en construction.—Il vient d'en arriver quelques caisses, à l'Hôtel Rouge.

—Dans un tripot-coupe.

Un monsieur solennel précipitamment vingt mille francs qu'il vient de gagner froisse fièrrement ses billets.

—Ne les chiffonnez donc pas, s'écria le croupier; il va nous falloir les replier tout à l'heure quand vous les aurez perdus.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le nouveau microscope qui a fait une véritable sensation dans les cercles scientifiques à cause de sa puissance et de son prix minime, qui ne dépasse pas 50 cents. Il sera exposé vendredi, samedi et dimanche à la Nouvelle-Orléans pour être vendu. Tout le monde voudra profiter de l'occasion pour faire un bon marché. Au même endroit, rue Gravier No 137, entre les rues St Charles et Carondelet, on trouvera le mieux en vente et l'exposition d'un grand assortiment de jouets de toutes sortes de la dernière importé, dans les prix variés de 10 cents jusqu'à 25 piastres.

Microscope.—Après avoir visité nous-même le nouveau microscope, nous pouvons dire qu'il est d'une puissance très grande et d'une construction solide. Nous recommandons chaudement à tout le monde cet article qui ne coûte que 50 cts.

Brasserie de bière.—Nous ne craignons nous recommander l'établissement de M. H. F. Sturcken, dont la part ici rue des Magasins, No 30, 32, 34, situé entre Esplanade et Conti, pour la brasserie de la bière. Le produit qui sort de cet établissement est un des meilleurs de la ville et nous ne pouvons que n'en dire du bien. Nous engageons une bonne pipe agréable.

M. H. Madge, tin-smith, Mitch., dit: J'ai souffert de l'Asthme pendant des années, et il n'y a que le "Only Lung Pad" qui m'ait soulagé instantanément. Je puis le recommander comme le plus grand remède qui ait jamais été produit. Voyez l'annonce.

Jardin Wenzel.—L'établissement en vogue aussi sous le nom qui précède, un orchestre des plus complets, dirigé par M. Wenzel tous les soirs. On y entend de bonne musique et on vend d'excellentes consommations.

La tempérance pour nos descendants.—M. Blair a déposé sur le bureau du Sénat un projet de résolution constitutionnelle interdisant, à partir de l'année 1900, la fabrication et la vente des alcools distillés et autres spiritueux exceptés pour des usages médicaux ou scientifiques. L'importation et l'exportation de ces articles serait également interdite. Cette mesure s'étendrait aux Etats-Unis et à tous les Territoires.

Plus de 400 caisses de meubles en tous genres viennent d'être débarqués à l'Ecole Rouge.

Encouragement de la Musique des Amis.—Au moment où les étrangers arrivent en foule à la Nlle-Orléans pour assister aux fêtes du Mardi-Gras, il est utile de leur signaler les pensions et les restaurants où ils seront sûrs d'être bien logés et bien nourris à un prix raisonnable. Parmi les nouvelles installations, nos visiteurs